

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Vendredi 17 MARS 2017
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil dix-sept, le 17 Mars, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 18h00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Etaient présents : C. BOUSSU-M. DALAIS -MF JURBERT- MOURET A--ODETTE GUBERT-

Absents excusés : -DE PEREIRA AMEDEO (pouvoir C. BOUSSU) -F JAUFFRET (pouvoir MF JURBERT) -BOYER M-

ABSENTE : JANY DILLARD-

Le quorum est atteint, Mme le maire déclare la séance ouverte

A l'unanimité des membres présents, JURBERT MF est désignée Secrétaire de séance par le conseil municipal

Approbation du compte- rendu du 24022017

Aucune observation n'est formulée

Adopté à l'unanimité des membres présents

RENOUVELLEMENT LOCATION RENE ALRIC 01042017

Le Conseil Municipal de la Commune après en avoir délibéré accepte la proposition de MME LE MAIRE de renouveler la location du petit logement de l'ancien presbytère non meublé à M. RENE ALRIC à dater du 01042017 jusqu'au 31032018 aux conditions stipulées dans le contrat de location de UN AN

Le loyer sera révisé suivant l'indice de référence du 1 trimestre 2017

PRIX ENTREES MERLE-BOUTIQUE OBJETS-SOUVENIRS

Les tarifs d'entrées sont reconduits à l'identique de 2016

Une nouveauté FORFAIT ATELIER/VISITE GUIDEE 5€ (pour les écoles...)

Proposition d'un atelier à thème en plus de la visite guidée (création blason...)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs pour l'année 2017 des divers produits vendus aux touristes visitant les Tours de Merle selon diverses modalités

(Liste consultable en Mairie)

NOMINATION MANDATAIRE SUPPLEANT

Suite au départ de M. Guillaume CHAUDIERES il est nécessaire de nommer un régisseur suppléant pour la régie de recettes des Tours de Merle

MME Barbara VERMETTE GENTILHOMME assurera cette fonction

CREATION EMPLOI AGENT SAISONNIER (6) -STAGIAIRE (3)

Afin de contribuer à la valorisation du site des Tours de Merle, le Conseil Municipal décide d'accueillir des stagiaires Guide-Conférencier aux Tours de Merle

Ils seront polyvalents

Au-delà de 2 mois de stage la Collectivité s'engage à apporter la gratification minimale au stagiaire à hauteur de 3.60€ de l'heure versée chaque mois

Mme Le Maire fait part aux membres de l'Assemblée de son projet de recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un besoin saisonnier et occasionnel qui est celui de promouvoir et de développer les activités touristiques de la Commune

Ces agents auront notamment pour tâche d'effectuer : l'accueil, entrées boutique, guichetier, distribution publicitaire, entretien

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal donne son accord pour la création pour la saison 2017 de 6 emplois d'agents non titulaires non permanents à compter du 01/04/2017

Charge MME LE MAIRE de signer les contrats à intervenir

PRIX SERMUS 2017

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de reconduire à l'identique de 2016 les tarifs d'accueil à la nuitée ou pour un séjour dans le gîte communal de Sermus

QUESTIONS DIVERSES

***3G -Le site des Tours de Merle tout comme Sédières a été choisi pour bénéficier de la 3G-Zéro coût pour la Commune

***MME BOUSSU rappelle aux élus les dates des prochaines élections (présidentielles législatives) et demande les disponibilités de chacun pour la tenue du bureau de vote

***MME BOUSSU après son entretien avec MME CLAVIERE ALINE renouvellera l'organisation de la chasse aux œufs le 15/04/2017 à 10H00 à St Geniez ô Merle

***MME MOURET s'occupera de l'organisation de cette manifestation

***MME LE MAIRE doit se rapprocher de l'association IDEE pour l'entretien et le balisage des sentiers de randonnées

***Mesdames BOUSSU & JURBERT feront un état sur la Commune de la signalisation d'information locale suite à la requête de M. KOENEN pour l'implantation de panneaux publicitaires dans le respect de la réglementation

***M. DALAIS demande si une circulaire sera proposée aux administrés concernant l'élagage autour des poteaux téléphoniques en vue de l'arrivée de la fibre optique

***Mme BOUSSU se rapprochera du Département et de la Préfecture.

Rendez-vous avec MME GIRIN, pour l'éventuelle organisation de la balade Corrézienne, le 03/04/2017 à 10H00 à la Mairie

***MME BOUSSU parle de sa rencontre avec messieurs AUBIGNAC-TOURET-MARLINGE pour l'organisation du prochain 8 mai

***MME GUBERT fait le compte-rendu du repas des Aînés très apprécié servi le 05/03/2017 à la Vieille Auberge

***M.DALAIS précise que 2 agents des Services Techniques sont inscrits à une formation habilitation électrique à ST PRIVAT les 3&4 AVRIL 2017

***M.DALAIS doit demander un devis pour la peinture du rez de chaussée du gîte de Sermus

Il rencontrera CORREZE INGENIERIE avec MME LE MAIRE pour le dossier Voirie

Il présente un programme de réhabilitation du foyer rural (huisseries, peinture, plafond). MME LE MAIRE propose aux élus que cette opération soit reportée en 2018

***MME JURBERT propose qu'un règlement du Cimetière soit rédigé suite à une formation avec la Secrétaire de Mairie

Remerciements de la Fondation du Patrimoine pour l'adhésion 2017

Fin de la séance 21H00

CORINNE BOUSSU JURBERT MF

Maire

Secrétaire

CORINNE BOUSSU

DALAIS MICHEL

GUBERT ODETTE

BOYER MAXIME
ABSENT EXCUSE

JURBERT M-France
SECRETAIRE

JAUFFRET FRANCOIS
ABSENT EXCUSE(pouvoir
MFJURBERT)

DILLARD JANY
ABSENTE

MOURET AURELIE

DE PEREIRA-ARNSTEIN AMEDEO
Absent excusé
((POUVOIR A C.BOUSSU))